

La Divine Comédie Togolaise

Pierre S. Adjété

Québec, Canada

Il est toujours possible d'avoir de l'ambition démocratique pour le Togo, même si tout semble aller à l'encontre du simple bon sens ou justement, parce que rien au Togo n'est fait avec la moindre brillance politique respectueuse des autres. Un exemple? Le pouvoir présidentiel qui sort de sa torpeur, sans rire, en prévision d'une rencontre avec le Pape François et d'un usage prochain sur la scène internationale, prend un décret d'application d'une loi datant de 2013 pour transformer le « *chef de file de l'opposition* » en garçon de courses du pouvoir, tout en jetant la même personne en pâture « aux assassins d'aubes » qui par ces temps pullulent en Zika, à ne pas confondre avec Sika ou Dante. De nouveau reparti en périple dont le Vatican, toujours en cachette, l'instigateur pense ainsi que le peuple aura de quoi s'occuper pendant ce temps. Et c'est de cette manière que toujours l'on pense à la tête de ce Togo-là.

Le problème du pouvoir présidentiel togolais, son monologue, c'est de toujours prendre ses rêveries pour des réalités, et penser que tout Togolais est achetable à merci, au point de toujours se ridiculiser en ratant systématiquement chacune de ses sorties publiques. Comment un chef d'État moins instruit par ses responsabilités, son propre respect et sa connaissance des acteurs politiques togolais du moment –comme doit l'être Faure Gnassingbé, comment ce président peut-il apposer sa signature au bas d'un décret d'application d'une drôlerie aussi affligeante? Obéissez-moi et répondez à mes invitations pour être chef de file de l'opposition! Pour quelqu'un comme lui qui n'a jamais respecté une seule de ses paroles, on a bien envie de lui dire...

Pensez-y! Vous serez chef de file de l'opposition si et seulement si vous obéissez à mon petit doigt, à ma baguette et à mes caprices; en foi de quoi, je signe ce décret d'application d'une loi rébarbative, déjà assez peu songée, datant depuis le 13 juin 2013 et portant Statut de l'opposition, souvent dite : la « *Loi sur le Chef de file de l'opposition* ». Franchement, on peut faire mieux en dirigeant tout aussi mal le Togo : juste penser que les autres sont fous, mais probablement pas assez fous pour tout accepter! Malheureusement, il faut trouver dans toutes ces intrigues l'occasion de mesurer la portée et la densité réelles de ces nombreuses gens insolubles dans toutes leurs contradictions malicieuses qui font prospérer l'industrie de la dictature.

Évidemment, tout le monde peut se réclamer de l'opposition, parlementaire ou extraparlamentaire. Tout le monde peut donc se trouver des talents de comédiens et avoir grain à moudre dans tout décret inique, ici et là signé, par un pouvoir présidentiel togolais qui n'a d'existence que par la démagogie et l'ensemencement d'une zizanie perpétuelle, et surtout par son refus de grandir démocratiquement pour réconcilier les citoyens et gagner son propre salut du Grand Pardon. Tout le monde peut se réclamer de l'opposition et vouloir livrer mauvais combat en tournant sa baïonnette sur la mauvaise cible et pour les mauvaises raisons : l'acte de mort politique ne distingue pas toujours le désespoir personnel de l'idéal républicain collectif.

C'est le destin de toute démocratie naissante que d'être ballottée à gauche et à droite, avant de prendre racine pour affronter et triompher des dernières intempéries. C'est bien pourquoi il faut soutenir les démocrates républicains togolais qui, véritablement et à chaque forfaiture même déguisée, retendent l'arc de la volonté dans leur culte du changement; il faut encourager tous ces *refusards* de l'indignité constante par laquelle le bâillon est mis sur la vérité des faits et des urnes dans un Togo engourdi par une lâche acceptation complice de certains prétendants à la codification de l'opposition togolaise.

Qu'importe après tout! Ce qui est certain, c'est que le peuple togolais actualise à chaque occasion toutes ces fables politiques déraisonnables et à contre-courant de l'histoire. Un pouvoir présidentiel qui veut définir le genre d'opposition dont il a besoin, au lieu d'organiser des élections locales incontestables dans lesquelles chaque commune saura compter ses votes publiquement, libérer les prisonniers politiques, indemniser les commerçants des marchés incendiés, opérer les réformes républicaines qui feront aussi voter la diaspora, ce pouvoir n'a probablement plus grand-chose à démontrer de sa passion pour l'indécence et l'irrespect.

Les signaux que le chef de l'État togolais envoie aux citoyens dénotent toujours de l'improvisation, de l'impréparation et surtout de la désinvolture excessive qui caractérisent son régime. Lorsque l'on n'a pas de compte à rendre aux citoyens, il est d'ailleurs probable que l'on n'ait tout simplement pas beaucoup évolué par rapport aux défis de diriger un pays. Il est même évident que l'on veuille réduire le rôle de son opposition à la plaisanterie suprême d'un accompagnant politique de service. Triste gloire!

Nul doute qu'un jour, et à une heure imprévue, le peuple togolais qui frappe déjà avec insistance à la porte de ce désordre délibéré finira par l'ouvrir, de lui-même, pour demander des comptes républicains ainsi que l'entière dignité; ce jour-là chacun des faussaires du pouvoir et des fossoyeurs de l'opposition se retrouvera à sa place. Car, « *c'est un devoir sacré pour les gouvernants de se hâter de répandre la lumière* »; c'est aussi un impératif pour tout citoyen d'œuvrer à l'émancipation démocratique de son pays et de se résigner à la République. Comment ne pas en avoir la conviction quand nous découvrons chaque jour davantage que « *les intelligences sont aussi vaillantes que les ventres sont lâches* ». Et cela nous aide à connaître le sens réel de tout ce carnaval limité aux seules danses du désespoir. Pour combien de temps encore s'amusera cette croisière qui ignore tout de son devoir? Pas fort!